



# MODALITES D'INSCRIPTION

Retourner le présent contrat signé, accompagné d'un chèque d'arrhes de 450€ :

ART'INCELLE FORMATION

Z.A. DU BARNIER – 4 RUE DES PALUDS – 34110 FRONTIGNAN

contact@artincelle-formation.com

04 99 02 67 21

Dès réception du contrat de formation professionnelle continue, signé, nous vous adressons un e-mail confirmant votre inscription (titre du stage, date, lieu...). 3 semaines avant le début de votre stage, nous vous adressons par mail une convocation avec l'ensemble des informations pratiques (lieu du stage, plan d'accès, liste des hébergements, horaires du stage, tenue vestimentaire adaptée, accessoires...)

Le chèque d'arrhes ne sera encaissé que dans le cas d'annulation tardive (10 jours avant le démarrage de la formation) si celle-ci n'est pas justifiée.

Fait à : ..... le .....

Signature du stagiaire\* :

\*La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente ci-jointes

## Conditions générales

### TARIFS :

- Tarif statut « auditeur » : à la carte, formation 3 jours du programme Naturopathie au choix : 545 €
- Tous nos prix sont nets, la société étant exonérée de la TVA pour ses actions de formation professionnelle continue (article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts).
- Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage
- Tout stage débuté est dû en entier.

### CONDITIONS DE RÈGLEMENT :

- Le règlement du prix de la formation est à effectuer à réception de la facture, comptant, sans escompte, par chèque ou par virement à l'ordre de ART'INCELLE FORMATION.
- Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales est passible d'une pénalité de retard calculée au taux de 1.5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur (loi n°92-1442 du 31 décembre 1992).

### CONDITIONS D'ANNULATION :

- Toute annulation doit être signalée par écrit. ART'INCELLE FORMATION vous offre la possibilité d'inscrire un autre stagiaire ou de reporter l'inscription sur une autre session.
- En cas d'annulation trop tardive (moins de 10 jours avant le début du stage) ART'INCELLE FORMATION se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire 50% du prix du stage.
- ART'INCELLE FORMATION peut être amené, pour assurer une meilleure organisation des formations, à modifier les dates sous réserve de respecter un préavis de dix jours. Chaque client est alors informé par écrit. La proposition d'une autre session ou d'un autre stage lui est faite.
- En cas de défection d'un formateur programmé, due à un cas de force majeure, Art'Incelle s'engage à essayer de le remplacer, par un autre formateur aux qualités et expériences pédagogiques équivalentes.

**Art'Incelle Formation,**

SIRET : 530 473 354 000 13 –  
Siège social : MONTPELLIER

Enregistrée sous le numéro 91  
34 07216 34 auprès du Préfet  
de la Région Languedoc-  
Roussillon, dit « l'organisme de  
formation »